



FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES
SAISON 2026-2027 (document unique pour toute discipline)

PHOTO
(à coller
ou à agraffer)

COMITÉ DE PARIS DE KARATÉ Date de l'examen :

GRADE PRÉSENTÉ	1 ^{er} Dan	2 ^e Dan	3 ^e Dan	4 ^e Dan	STYLE	Points de bonification des stages effectués par des experts fédéraux
KARATÉ DO						1 point ☐
KARATÉ CONTACT						2 points ☐
KARATÉ JUTSU						3 points ☐
ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS						
KRAV MAGA						Bonification en temps de pratique : catégories avant droit le cas échéant
YOSEIKAN BUDO						A ☐ B ☐ C ☐
WUSHU						

☐ FÉMININ

☐ MASCULIN

☐ 14/15 ans (14 ans révolus au jour de l'examen)

☐ 16/17 ans (16 ans révolus au jour de l'examen)

☐ 18/20 ans (18 ans révolus au jour de l'examen)

☐ 21/39 ans (21 ans révolus au jour de l'examen)

☐ 40/59 ans (40 ans révolus au jour de l'examen)

☐ 60 ans et + (60 ans révolus au jour de l'examen)

Voie Traditionnelle

Oui ☐

Non ☐

Voie Compétition

Combat ☐

Technique ☐

À REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES :

Nom : **Prénom :** **Date de naissance :**

Portable : **Mail pour envoi de la convocation :**

Adresse :
.....

Nom du club : **N° de Licence :**

DATE D'OBTENTION

1 ^{er} KYU :	
DATE D'HOMOLOGATION :	
1 ^{er} DAN :	Date :
2 ^{ème} DAN :	Date :
3 ^{ème} DAN :	Date :

**UNITÉS DE VALEUR DÉJÀ OBTENUES
ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRÉSENTÉ**

UV 1	Date :	UV 4	Date :
UV 2	Date :	UV 5	Date :
UV 3	Date :	UV 6	Date :

Signature du candidat : _____

IMPORTANT – Pièces à joindre avec ce document :

- Une enveloppe format 229 X 324 pliée en deux libellée à votre nom et adresse et affranchie avec 2 timbres pour le retour du passeport et du diplôme.
- Photocopies des 2 premières pages d'identité du passeport sportif avec photo, nom, date de naissance et signature
Rappel : le candidat doit être en possession d'un passeport valide (moins de 8 ans)
- Attestation « Historique des licences » (licence sur saison 2026-2027 obligatoire)
- Authentification des grades et Dan (copies du passeport) (pour les 2^e, 3^e et 4^e dan)
- Chèque de 50 € à l'ordre de « Comité de Paris de karaté »
ou Virement de 50 € (RIB à télécharger sur notre site) en indiquant « grades » et votre nom dans le libellé du virement
- Pour les 1ers dan : l'Attestation de non organisation de passage de 1^{er} dan remplie par le/la Président(e) de votre club

Le dossier complet est à adresser à : « **Comité de Paris de karaté, 2 bis rue Henri Regnault, 75014 PARIS** » en courrier simple (pas de recommandé). Dépôt sur place possible à condition que tout soit complété.